



Adresse à Monsieur Hanotin, maire de Saint-Denis

Réunies en intersyndicale le jeudi 20 novembre 2024, les organisations syndicales, CFDT, CGT, FO, SAFPT, SNUTER, SUD, des personnels de la ville de Saint-Denis rappellent leur attachement au droit de grève et toute remise en cause de la part de la municipalité dans les mots, avec la culpabilisation des grévistes et l'opposition qu'elle tente d'insinuer entre les personnels et les familles, ou dans les intentions, avec la menace du service minimum d'accueil (SMA), reste et restera une source de conflit majeur.

Les organisations syndicales déplorent encore les modalités du dialogue dit « social » que la municipalité met en place. Mais pourquoi diable les organisations syndicales viennent interpellier le maire ? Tout simplement parce que depuis plus de 2 semaines, les collègues des écoles et des centres de loisirs sont mobilisé-e-s pour obtenir de meilleures conditions d'exercice pour un service public de qualité à destination de la population, sans qu'aucune oreille sensible n'ait été décelée chez l'employeur. Au contraire, ce sont l'incompréhension, la caricature, la désinformation qui constituent les seules réponses de la municipalité.

Pourtant,

- le recrutement de personnel pour faire face aux besoins sur le terrain,
- la titularisation des contractuel-le-s,
- la transparence dans les recrutements, l'organisation des services, les départs en formation, la progression des carrières,
- l'encadrement bienveillant,
- la prise en compte de toutes les spécificités des différents publics y compris des enfants en situation de handicap dans les moyens alloués,
- la sécurité des agent-e-s dans leurs missions,
- la prise en compte de la pénibilité de chacun-e,

sont autant de problématiques que les collègues des écoles et AdL mettent légitimement en avant. Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, SAFPT, SNUTER, SUD, des personnels de la ville de Saint-Denis ne peuvent que prolonger leur combat.

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, SAFPT, SNUTER, SUD, des personnels de la ville de Saint-Denis exigent de Monsieur Hanotin des réponses concrètes et rapides aux revendications des collègues des écoles et des centres de loisirs.

En l'absence d'avancées tangibles, les organisations syndicales, avec les agent-e-s, accentueront la pression et définiront de nouvelles modalités d'action pour que les personnels soit enfin entendu-e-s !

Que Monsieur Hanotin prenne enfin ses responsabilités car il a le pouvoir d'accéder aux légitimes revendications du personnel. Ce n'est qu'une question de volonté.

La comm' ne suffit pas... il faut du concret !